

ASSEMBLÉE NATIONALE12 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-497

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 11

À l'alinéa 118, substituer au mot :

« subsistant »

le mot :

« subsistantes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.